



Cs - OL 14/10/2016

Procès-verbal du Conseil d'Administration public de BVV du 04/10/ 2016

Convoqué à 18h à la Veyrière (Veyrier-du-Lac) selon l'ODJ adressé par son Président le 25/09/2016 et complété des questions des adhérents au 4/10/2016.

Administrateurs présents : Olivier Labasse, Claude Saulgeot, Michel Meyer, Jacques Lelarge, Catherine Oliver.

Mandats : Jean Claude Secchi, Laurent Billet, Mireille Kishazy

Adhérents : Francis Decodts, Robert Francoz, Charles Lacombe, Catherine Viaux.

Excusés : Michel Bodoy, Georges Davignon

Le conseil peut valablement délibérer (8/10). Un tour de table permet à chacun de se présenter.

1) Approbation du PV du CA du 06/09/2016.

2 précisions sont apportées : la réunion commune CG 74- SILA en présence des Maires de Veyrier-du-lac et de Menthon-Saint-Bernard, précisant la planification financière des tranches 1 à 6 dont la T5 (Chavoires-les Pérouzes : 2,2M€ TTC, valeur 2011) s'est tenue le 6 mars 2013 et son PV date du 8 avril 2013 (et non de juin). Le grand club cycliste dont le Président a participé à la conférence de presse du 6/09 à propos de la voie dite verte est le VCA. Le PV est approuvé à l'unanimité des administrateurs présents et représentés. Il sera mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org

2) Voie dite Verte en rive Est

La conférence de presse du 6/09/2016 aux Acacias, qui a permis à une douzaine de pétitionnaires de s'exprimer devant 7 journalistes a été un grand succès, permettant de porter le nombre des reprises média à 10 depuis mai. (La plus récente est celle du DL de ce 4 octobre annonçant « **Déjà 500 signatures contre le tronçon Pensières-Pérouzes** » ; voir site www.bienvivreaveyrier.org). Aujourd'hui, 04/10/16, le nombre de signataires est de 506 : 194 sur papier et 312 sur internet. (Au 14/10, il est passé à **556**. *NDLR*). Les commentaires des signataires sont nombreux, de l'inutilité pour les cyclistes (sur les 1500 licenciés du CODEP, 800 habitent le bassin du lac et continueront à prendre la route des Pensières, comme ils l'avaient indiqué au Conseil Général de l'époque¹) à la dangerosité, du massacre du paysage à celui des arbres, du refus des élus à écouter leurs administrés, à répondre à leurs lettres et demandes de RV, des coûts extravagants au plan de circulation inadapté pour tous, personnels de santé, actifs, commerçants, retraités... Plusieurs participants indiquent que des habitants et des commerçants se préparent à adresser une lettre ouverte au conseil municipal.

Il est décidé de remettre officiellement les pétitions aux élus qui en sont les destinataires désignés : Maires, Conseil départemental 74, Préfecture de la Haute-Savoie, en commençant par la mairie de Veyrier (sans, pour cette dernière, la présence de la presse). Nous demanderons à Madame le Maire une réunion pour l'amélioration du plan de circulation pendant (cf. le haut de la route des Daudes...) et après les travaux, ainsi que l'étude concertée de la suite du parcours cyclable après le rond-point des Pérouzes, tenant compte des différents besoins des cyclistes, de la mobilité et de qualité de vie de tous, en liaison avec la prospective urbanistique du village (cf. contributions sur le site de BVV) et son PLU.

¹ Le Président actuel du VCA et son prédécesseur sont signataires de la pétition en ce qu'ils sont et étaient opposés au tronçon Pensières-Pérouzes.

L'action judiciaire lancée par une association départementale ne permettra pas d'arrêter les travaux de la T5du fait de l'encombrement des tribunaux.

3) **Forum des associations du 17/09/2016**

Quatre membres du CA (Mireille, Claude, Jacques, Olivier) ont participé au forum qui, malheureusement comme les années précédentes, n'a que très peu intéressé les Veyrolains : la date et l'horaire (samedi 17/10 ,1^{ère} journée du patrimoine, de 10 à 13 h.) n'étaient pas des mieux choisis ; le point positif est d'avoir permis de rencontrer nos collègues des 18 autres associations. Nous avons eu la visite de Mmes Dauer et Bertrand.

4) **Morat**

Le plan masse du PC est présenté pour situer les non-conformités. Les engagements du promoteur, transmis par la Mairie, n'étaient toujours pas tenus ce 4/10 matin quand nous nous sommes rendus sur les lieux avec Jean Claude Secchi qui souhaite l'organisation d'une manifestation sur place si les désordres perdurent.

5) **Point sur les cotisations.**

BVV devrait compter cette année 117 adhérents actifs si tous les adhérents 20 devaient renouveler leur adhésion ; Claude indique qu'aujourd'hui 88 cotisations ont été réglées. Une lettre de relance a été envoyée ; en l'absence du trésorier, Claude préfère remettre le point au prochain CA.

6) **Premières réflexions sur la feuille de route 2017 avec les adhérents**

Les priorités qui ressortent sont le PLU, l'urbanisme et la politique des transports ou, en langage actuel, de la mobilité qui en est une des composantes.

7) **Questions diverses**

- *chemin de Montpellaz* : cet itinéraire via le chemin de Beauregard n'est plus praticable depuis un effondrement par un engin de chantier il y a quelques mois ; il fait cruellement défaut dans le plan de circulation et de délestage à mettre en oeuvre avec les travaux annoncés et durables de la RD 909.
- *bulletin municipal* : le prestataire qui en assurait la production et le financement depuis de nombreuses années a été écarté ; un nouveau format remplacera le Vivre à Veyrier que nous connaissions. Quelle pourrait être la contribution de BVV pour sa prochaine parution ? un article sur le plan de circulation ? sur la mobilité ?... Suggestions à faire rapidement au Président (délais de remise 28 octobre)
- *Amandier* : le restaurant, après un coup d'arrêt de ses soirées nombreuses, relancerait l'activité nocturne pourtant strictement encadrée ? A suivre.

Prochain Conseil d'administration : mardi 08 novembre 2016 à 18h.à La Veyrière.

A l'ordre du jour : PLU...